

TRANSPORTS SCOLAIRES 2018-2019

- Circuit Isse / Aigny / Condé sur Marne -

Nom : Prénom : Date de naissance :

Ecole : Classe :

- Mon enfant a déjà une carte SITAC : je joins la carte de mon enfant au dossier
 Mon enfant avait une carte SITAC mais ne l'a plus (duplicata à 7€)
 Mon enfant n'a pas encore de carte : je joins au dossier une photo de mon enfant

Informations Responsable légal :

Nom : Prénom : Tél. :

J'autorise SITAC à utiliser mes coordonnées téléphoniques afin de recevoir les informations sur le réseau

Adresse : Code Postal : Commune :

J'accepte de recevoir par voie postale les informations commerciales de SITAC

Adresse mail* :@.....

*Vous pourrez recevoir à cette adresse des informations concernant le réseau SITAC (perturbations, informations diverses, offres commerciales...)

Information sur le trajet domicile - école

CIRCUIT PRIMAIRE - AIGNY -> ISSE -> CONDE SUR MARNE				
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi			Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	
Condé sur Marne (RPI)	8:15		Condé sur Marne (RPI)	16:35
Isse Mairie	8:20		Condé Halles	16:37
Aigny Mairie	8:28		Condé lotissement	16:39
Condé Lotissement	8:32		Aigny Mairie	16:43
Condé Halles	8:34		isse Mairie	16:51
Condé sur Marne (RPI)	8:36		Condé sur Marne (RPI)	16:56

Arrêt de montée le matin			
Aigny		<input type="checkbox"/>	
Isse		<input type="checkbox"/>	
Condé Halles		<input type="checkbox"/>	Condé Lotissement <input type="checkbox"/>

Votre dossier peut être traité par correspondance en joignant **une enveloppe affranchie (1,60€)** ou par simple passage en agence.

L'agence est ouverte de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 du lundi au vendredi, le samedi de 10h à 12h30 et 14h à 17h.

Votre dossier sera considéré **complet** en joignant **le formulaire dûment rempli, le chèque de 12 € et la carte ou une photo si votre enfant n'a pas encore de carte.**

Vous pouvez soit avant le 15 juillet 2018 venir en agence à réception de ce formulaire,

soit envoyer votre dossier à l'adresse suivante :

SITAC - Keolis Châlons-en-Champagne

Chemin des Grèves, BP 68

51006 Châlons-en-Champagne CEDEX

Tout dossier non-remis avant le 15 juillet 2018 sera mis en liste d'attente. Nous vous rappelons que tout élève doit être muni de sa carte dès le 1^{er} jour de la rentrée scolaire, sous peine de devoir régler sa course auprès du conducteur 1,10€.

- Je joins le chèque de 12 € à l'ordre de SAS KEOLIS CHALONS-EN-CHAMPAGNE et j'inscris au dos le nom et prénom de mon enfant

Règlement intérieur disponible en agence SITAC et sur www.sitac.net

- Je joins 7€ à mon paiement si mon enfant avait une carte SITAC mais ne l'a plus.

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les conditions

Fait à

Le

Signature du représentant légal :